

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2026 / 0034

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Direction Commande Publique - Ingénierie
du Bâtiment - Service Marchés Publics -
Pôle Infrastructures - REAAL
Tél : 04 34 13 32 72 - 06 13 53 67 29
RÉF : 2026 BRANCHEMENT-AA

Objet : Marché à procédure adaptée relatif à des travaux de création de branchements d'eau potable et d'assainissement pour la communauté Alès Agglomération (articles L2123-1, R2123-1 1°, R2123-4 à R2123-6 du Code de la Commande Publique) - autorisation de signature du marché et tout autre document y afférent

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réforme à caractère économique et financier (publiée au J.O du 12 décembre, p.19703),

Vu la délibération C2024_03_17 du conseil de communauté du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, modifiée par la délibération C2024_05_18 du conseil de communauté du 18 décembre 2024,

Considérant la nécessité pour la Communauté Alès Agglomération de lancer un marché relatif à des travaux de création de branchements d'eau potable et d'assainissement pour la communauté Alès Agglomération, conformément aux articles L2123-1, R2123-1 1°, R2123-4 à R2123-6 du Code de la commande publique,

Considérant qu'en application des articles L1212-1 et L1212-3 du Code de la commande publique le présent marché est passé par la Communauté Alès Agglomération en tant qu'entité adjudicatrice exerçant une activité d'opérateur de réseaux,

Considérant que le présent marché est alloti conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du code de la commande publique :

- lot 1 : secteur Nord, avec un montant minimum annuel de 8 000 € HT et un montant maximum annuel de 1 200 000 € HT,
- lot 2 : secteur Sud, avec un montant minimum annuel de 8 000 € HT et un montant maximum annuel de 2 400 000 € HT,

Considérant que ces travaux relèvent de la famille de nomenclature interne suivante : A027 ouvrages annexes pour canalisation d'eau et constituent, conformément aux articles R2121-1 à R2121-5 du Code de la commande publique, un ensemble de travaux caractérisé par son unité fonctionnelle, technique ou économique,

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié le 12 novembre 2025 sur la plateforme dématérialisée " www.achatpublic.com " et sur le journal d'annonces légales " BOAMP ",

Considérant la date limite de réception des offres fixée au 5 décembre 2025, à 12h,

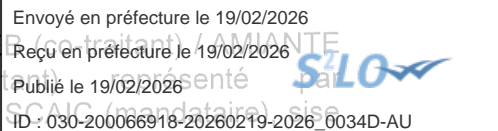
Considérant les critères de sélection des offres pondérés précisés dans le règlement de la consultation, pour tous les lots, à savoir :

	Libellé	Pondération %
Critère 1	Prix (apprécié au regard du montant total HT du devis quantitatif estimatif sur commande fictive non fourni servant de comparatif des offres. L'acheteur public a préétabli un devis masqué dont les candidats ne peuvent avoir communication. Les prix unitaires de chaque offre seront appliqués aux prestations et quantités indiquées dans le devis masqué). Le calcul de la note obtenue se fera suivant la formule : (meilleure offre de prix / prix de l'offre à noter) x coefficient de pondération du prix.	50,00
Critère 2	Valeur technique appréciée au regard du cadre de réponse technique (CRT) et détaillant obligatoirement les sous critères	45,00
<i>Sous-critère 1</i>	Moyens humains et matériels de(s) l'entreprise(s) candidate(s) pour réaliser la prestation	10,00
<i>Sous-critère 2</i>	Méthodologie de réalisation de la prestation.	20,00
<i>Sous-critère 3</i>	Provenance, des fournitures et matériaux adaptés aux prestations à réaliser	5,00
<i>Sous-critère 4</i>	Gestion de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité Qualité : démarche d'assurance qualité que l'entreprise envisage de mener Gestion de l'hygiène et de la sécurité, pour l'ensemble du marché	10,00
Critère 3	Environnement et développement durable (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat) : description des mesures et modes opératoires mis en place pour favoriser le développement durable dans le cadre de la prestation	5,00
TOTAL		100,00

Considérant qu'au titre du lot 1, 3 opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- SAS CARMINATI FRÈRES représentée par M. Sébastien CARMINATI en qualité de président, sise Camin Des Escouliès - BP N°1 - 30330 Saint-Paul-les-Fonts,
- PETAVIT Agence Provence représentée par M. Jérôme BOUCHARD en qualité de directeur d'agence, sise 2 rue Toussaint Fléchaire - 84510 Caumont-sur-Duranc,

- Groupement conjoint solidaire : SCAIC (mandataire) / SEEB (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant) / JOUVERT (sous-traitant) représenté par M. Rudy JUSTAMON en qualité de président de la société SCAIC (mandataire), sise 140, avenue des Pins d'Alep - 30100 Alès,



Considérant qu'au titre du lot 2, 3 opérateurs économiques ont remis une offre dans le délai et les conditions impartis à savoir :

- Groupement conjoint solidaire : SEEB (mandataire) / BENOI TP (sous-traitant) / SGTP (sous-traitant) / SCAIC (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant) représenté par M. Thomas BONNEFILLE en qualité de président de la SAS SEEB (mandataire), sise 576 Chemin de Fèverol - 30380 Saint-Christol-les-Alès,
- S.A.S. CARMINATI FRÈRES représentée par M. Sébastien CARMINATI en qualité de président, sise Camin Des Escouliès - BP N°1 - 30330 Saint-Paul-les-Fonts,
- PETAVIT Agence Provence représentée par M. Jérôme BOUCHARD en qualité de directeur d'agence, sise 2 rue Toussaint Fléchaire - 84510 Caumont-sur-Duranc,

Considérant qu'au regard de l'analyse technique, juridique et financière, l'acheteur public a décidé de procéder à une demande de complément d'information et de régularisation à l'ensemble des candidats avec une date limite de remise de retour fixée au 9 janvier 2026 à 12h,

Considérant qu'au regard des pièces à remettre au titre de l'offre, l'acheteur public a déclaré comme offre irrégulière conformément aux articles L2152-2 et R2152-1 du Code de la commande publique :

- au titre du lot 1, l'offre de la société SAS CARMINATI FRÈRES, en raison de la non-remise du BPU v2 fourni à la demande de la régularisation,
- au titre du lot 2, l'offre de la société SAS CARMINATI FRÈRES, en raison de la non-remise du BPU v2 fourni à la demande de la régularisation,

Considérant la proposition et le classement de chacune des sociétés concernant les prestations citées en objet (Cf. tableau d'analyse des offres annexé),

Considérant qu'au regard des renseignements demandés au titre de la candidature afférents à la capacité juridique, économique et technique et aux références professionnelles, l'acheteur public a admis l'ensemble des candidatures des opérateurs économiques classés premiers,

DÉCIDE

ARTICLE 1:

Sont retenues au titre du présent marché relatif aux travaux de création de branchements d'eau potable et d'assainissement pour la communauté Alès Agglomération :

- au titre du lot 1 : secteur Nord, le groupement conjoint solidaire SCAIC (mandataire) / SEEB (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant) / JOUVERT (sous-traitant) représenté par M. Rudy JUSTAMON en qualité de président de la société SCAIC (mandataire), sise 140, avenue des Pins d'Alep - 30100 Alès,

L'accord cadre est conclu avec un montant minimum annuel HT de 8 000 € (huit euros hors taxes) et avec un montant maximum annuel HT de 1 200 000 € (un million deux cent mille euros hors taxes)

- au titre du lot 2 : secteur Sud, le groupement conjoint solidaire SEEB (mandataire) / BENOI TP (sous-traitant) / SGTP (sous-traitant) / SCAIC (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant) représenté par M. Thomas BONNEFILLE en qualité de président de la SAS SEEB (mandataire), sise 576 Chemin de Fèverol - 30380 SAINT CHRISTOL LES ALES,

L'accord cadre est conclu avec un montant minimum annuel HT de 8 000 € (huit euros hors taxes) et avec un montant maximum annuel HT de 2 400 000 € (deux millions quatre cent mille euros hors taxes).

Le présent accord-cadre s'exécutera au moyen de bons de commande émis au fur et à mesure des besoins et sera rémunéré par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau de prix unitaires et dans les limites minimale et maximale.


ARTICLE 2 :

L'accord cadre propre à chaque lot est conclu pour une période de 1 an à compter du premier bon de commande, reconductible 3 fois dans la limite de 4 ans.

ARTICLE 3 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 19 FEV. 2026
Le président
Christophe RIVENQ



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

OUV8

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES ¹

Le formulaire OUV8 est un modèle de rapport d'analyse qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice pour analyser les offres reçues dans le cadre de la passation d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

■ Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

**Communauté Alès Agglomération
Bâtiment ATOME
2 Rue Michelet - BP 60249 - 30105 ALES CEDEX**

■ Identification du service chargé de l'analyse des offres
(Indiquer le nom du service qui a été désigné pour réaliser l'analyse des offres.)

I.G.E.A.D.T Ingénieur Conseil - Domaine de Ceyrac - 30170 CONQUEYRAC

B - Objet de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

**ACCORD-CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE POUR TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR LA COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION
Lot n° 1 : Secteur Nord
Lot n° 2 : Secteur Sud**

C - Déroulement de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

L'acheteur public est entité adjudicatrice conformément aux articles L.1212-1 à L.1212-3 du Code de la Commande Publique.

La présente consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte en application de l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

La technique d'achat est l'accord-cadre à bons de commande en application des articles L.2125-1, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique

■ Publicité
(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

- www.achatpublic.com : Publication le 12/11/2025
- **BOAMP** : Publication le 12/11/2025 n° 25-125550

■ Date et heure limites de réception des offres : **Vendredi 5 décembre 2025 à 12h00**

■ Délai de validité des offres : **120 jours**

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : Non OU Oui
(Cocher la case correspondante.)

Une demande de compléments et de négociation a été déposée sur la plateforme <https://www.achatpublic.com> le 18/12/2025 pour une réponse le 09/01/2026 à 12 h.

L'analyse ci-dessous tient compte des réponses fournies.

Seul, le candidat n°2-SAS CARMINATI FRERES, n'a pas répondu.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

(En cas d'allotissement, les rubriques D et E sont à renseigner pour chacun des lots de public ou de l'accord-cadre dont les offres font l'objet du présent rapport d'analyse. Préciser intitulé tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation dialogue.)

Lot n° 1 : Secteur Nord

D - Examen des offres.

■ Nombre de plis reçus

- Dans les délais : 3 (nombre)
- Hors délais : 0 (nombre)
- Excuses : 0 (nombre)

■ Liste des offres reçues

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
2	S.A.S. CARMINATI FRERES Camin Des Escouliès - BP N°1 - 30330 SAINT PAULT LES FONTS Tél. : 04.66.82.00.53 – mail : carminati-frerestp@wanadoo.fr SIRET : 670 201 128 00014
3	PETAVIT Agence Provence 2 Rue Toussaint Fléchaire - 84510 CAUMONT SUR DURANCE Tél. : 04 78 66 61 40 – mail : be@petavit.com SIRET : 955 505 797 00261 Siège social : 208 avenue du 8 mai 1945 - CS 30224 - 69142 Rillieux La Pape Cedex
4	Groupement conjoint solidaire : SCAIC (mandataire) / SEEB (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant) / JOUVERT (sous-traitant) SCAIC (mandataire) 140, avenue des Pins d'Alep - 30100 ALES Tél. : 04.66.25.01.96 – mail : contact@scaic.fr SIRET : 330 599 721 00058

(*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

(**) Préciser l'adresse du siège social du candidat individuel ou du mandataire si elle est différente de celle de l'établissement.

■ Elimination des offres

Au vu des offres reçues, il est proposé d'éliminer les offres suivantes :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)	Motif de l'élimination(**)
2	SAS CARMINATI FRERES	L'offre du candidat n°2 est jugée irrégulière selon l'article L2152-2 du code de la commande publique pour la raison suivante, malgré la demande de régularisation. <ul style="list-style-type: none"> • Le BPU v2 fourni à la demande de régularisation n'a pas été complété. Elle sera donc écartée selon l'article L2152-1 du code de la commande publique

(*) Indiquer le numéro d'ordre d'arrivée figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1) et rappelé ci-dessus.

(**) Indiquer si l'offre est irrecevable, irrégulière, inacceptable, inappropriée ou anormalement basse.

Si une offre paraît anormalement basse, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice ne peut la rejeter que par décision motivée et après avoir demandé par écrit les précisions qu'il juge utiles et vérifié les justifications fournies (formulaires OUV6 et OUV7).

E - Analyse des offres

■ Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans

règlement de consultation ou la lettre de consultation :

Il a été procédé au jugement des offres d'après les critères suivants. Afin de donner tout son sens à la notion d'offre économiquement la plus avantageuse, il a été établi un tableau général avec le classement de chaque entreprise ou groupement d'entreprises suivant les critères de jugement ci-dessous. Chaque critère est affecté d'un coefficient de pondération.

Critères		Pondération %
Critère 1	Prix (apprécié au regard du montant total HT du devis quantitatif estimatif sur commande fictive, non fourni, servant de comparatif des offres. L'acheteur public a préétabli un devis masqué, dont les candidats ne peuvent avoir communication. Les prix unitaires de chaque offre seront appliqués aux prestations et quantités indiquées dans le devis masqué) <i>Le calcul de la note prix se fera suivant la formule : (meilleure offre de prix/prix de l'offre à noter) x coefficient de pondération du prix</i>	50.00
Critère 2	Valeur technique - appréciée au regard du cadre de réponse technique (CRT) et détaillant obligatoirement les sous-critères	45.00
Sous-critère 1	Moyens humains et matériels de(s) l'entreprise(s) candidate(s) pour réaliser la prestation	10.00
Sous-critère 2	Méthodologie de réalisation de la prestation	20.00
Sous-critère 3	Provenance des fournitures et matériaux adaptés aux prestations à réaliser	5.00
Sous-critère 4	Gestion de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité Qualité : Démarche d'Assurance Qualité que l'entreprise envisage de mener Gestion de l'hygiène et de la sécurité pour l'ensemble du marché	10.00
Critère 3	Environnement et développement durable (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat) : description des mesures et modes opératoires mis en place pour favoriser le développement durable dans le cadre de la prestation	5.00
TOTAL		100.00

E1 - Critère n°1 : Prix des prestations

ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR LA COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION LOT N° 1 : SECTEUR NORD	3 - PETAVI	4 - SCAIC (mandataire)
1 - Prix des prestations (pondération : 50 %)		
Montant devis 1 (coeff non appliqué) du candidat HT	303 236,00 €	293 949,00 €
Montant devis 2 (coeff appliqué) du candidat HT	287 842,80 €	275 679,00 €
Montant total candidat (HT)	591 078,80 €	569 628,00 €

Le tableau comparatif des offres financières est fourni en annexe 1.

Vérification des offres anormalement basses :

Le traitement des offres anormalement basses est précisé à l'article 8.1 du règlement

Conformément à l'article R. 2152-3 à R. 2152-5 à du Code de la Commande Publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande écrite de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

Afin d'identifier les offres anormalement basses plusieurs référentiels sont pris en compte, notamment :

- Prise en compte du prix de l'offre
- Comparaison avec les autres offres
- Comparaison avec l'estimation de l'Entité adjudicatrice
- Application d'une formule mathématique reposant sur des moyennes de prix

Dans un premier temps on établit la moyenne des offres reçues et on écarte les offres supérieures de 20% à cette moyenne. Puis on calcule la moyenne des offres restantes. Les offres inférieures de 20% à cette seconde moyenne pourront être considérées comme anormalement basses.

La grille des critères de sélection de l'offre constitue l'élément fondamental de la décision d'attribution du marché. Les propositions contenues dans l'offre sont jugées à partir des documents, informations et précisions fournis par le candidat dans son offre et ses éventuelles annexes.

Moyenne des offres des candidats	580 353,40 €
Moyenne des offres des candidats x 1,2	696 424,08 €
Moyenne des offres des candidats après avoir écarté les offres supérieures de 20% à cette moyenne	580 353,40 €
Montant à partir duquel les offres inférieures peuvent être considérées comme anormalement basses	464 282,72 €
Offres pouvant être considérées comme anormalement basses	Aucune offre ne peut être considérée comme anormalement basse

L'analyse des offres financières est la suivante :

ACCORD CADRE MONO-ATTRITAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR LA COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION LOT N° 1 : SECTEUR NORD	3 - PETAVI	4 - SCAIC (mandataire)
1 - Prix des prestations (pondération : 50 %)		
Montant total devis minimum (HT)	569 628,00 €	569 628,00 €
Montant devis 1 (coeff non appliqué) du candidat HT	303 236,00 €	293 949,00 €
Montant devis 2 (coeff appliqué) du candidat HT	287 842,80 €	275 679,00 €
Montant total candidat (HT)	591 078,80 €	569 628,00 €
Total "P"	48,19	50,00

E2 - Critère n°2 : Valeur technique

L'analyse de la valeur technique est la suivante :

2 - Valeur technique (pondération : 50 points)	3 - PETAVI	4 - SCAIC (mandataire)
Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels de(s) l'entreprise(s) candidate(s) pour réaliser la prestation (10 pts)	Moyens humains et matériels de Petavi décrits - Equipe nominée avec expériences, formation -et qualifications OK	Moyens humains et matériels de Petavi décrits - Equipe nominée avec expériences, formation -et qualifications OK
Sous-critère 2 : Méthodologie de réalisation de la prestation (20 pts)	Préparation : DICT et police de roulage, marquage des réseaux existants: précisés et OK Réalisation des branchements : bien décrit et correct Réfection de voirie, et remise en état: abordées Plan de recollement abordé Planning d'intervention: précisé	Préparation : DICT et police de roulage, marquage des réseaux existants: précisés et OK Réalisation des branchements : bien décrit et correct Réfection de voirie, et remise en état: abordées Plan de recollement abordé Planning d'intervention: précisé
Sous-critère 3 : Provenance des fournitures et matériaux adaptés aux prestations à réaliser (5 pts)	Provenance des matériaux indiquée et correcte Fiches techniques fournies	Provenance des matériaux indiquée et correcte Fiches techniques fournies
Sous-critère 4 : Gestion de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité Qualité : Démarche d'Assurance Qualité que l'entreprise envisage de mener Gestion de l'hygiène et de la sécurité pour l'ensemble du marché (10 pts)	Hygiène et sécurité: Mesures décrites et correctes Démarche qualité: Méthodologie bien abordée	Hygiène et sécurité: Mesures décrites et correctes Démarche qualité: Méthodologie bien abordée

2 - Valeur Technique (pondération : 45 %)	3 - PETAVI	4 - SCAIC (mandataire)
Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels de(s) l'entreprise(s) candidate(s) pour réaliser la prestation (10 pts)	10,00	10,00
Sous-critère 2 : Méthodologie de réalisation de la prestation (20 pts)	20,00	20,00
Sous-critère 3 : Provenance des fournitures et matériaux adaptés aux prestations à venir (5 pts)	5,00	5,00
Sous-critère 4 : Gestion de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité Qualité : Démarche d'Assurance Qualité que l'entreprise envisage de mener Gestion de l'hygiène et de la sécurité pour l'ensemble du marché (10 pts)	10,00	10,00
Total "VT"	45,00	45,00

E3 - Critère n°3 : Environnement et développement durable

L'analyse de la valeur environnement et développement durable est la suivante :

3 - Environnement et développement durable (pondération : 5%)	3 - PETAVI	4 - SCAIC (mandataire)
Environnement et développement durable (appréciée au regard du mémoire technique fournit par le candidat : description des mesures et modes opératoires mis en place pour favoriser le développement durable dans le cadre de la prestation	Description des mesures et modes opératoires décrites	Description des mesures et modes opératoires décrites



3 - Environnement et développement durable (pondération : 5%)	3 - P	
Environnement et développement durable (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat : description des mesures et modes opératoires mis en place pour favoriser le développement durable dans le cadre de la prestation (5 %))	5,00	5,00
Total "EDD"	5,00	5,00

E4 - Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

ACCORD CADRE MONO-ATTRITAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR LA COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION LOT N° 1 : SECTEUR NORD	3 - PETAVI	4 - SCAIC (mandataire)
1 - Prix des prestations (pondération : 50 %)		
Montant total devis minimum (HT)	569 628,00 €	569 628,00 €
Montant devis 1 (coeff non appliqué) du candidat HT	303 236,00 €	293 949,00 €
Montant devis 2 (coeff appliqué) du candidat HT	287 842,80 €	275 679,00 €
Montant total candidat (HT)	591 078,80 €	569 628,00 €
Total "P"	48,19	50,00
2 - Valeur Technique (pondération : 45 %)	3 - PETAVI	4 - SCAIC (mandataire)
Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels de(s) l'entreprise(s) candidate(s) pour réaliser la prestation (10 pts)	10,00	10,00
Sous-critère 2 : Méthodologie de réalisation de la prestation (20 pts)	20,00	20,00
Sous-critère 3 : Provenance des fournitures et matériaux adaptés aux prestations à venir (5 pts)	5,00	5,00
Sous-critère 4 : Gestion de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité Qualité : Démarche d'Assurance Qualité que l'entreprise envisage de mener Gestion de l'hygiène et de la sécurité pour l'ensemble du marché (10 pts)	10,00	10,00
Total "VT"	45,00	45,00
3 - Environnement et développement durable (pondération : 5%)	3 - PETAVI	4 - SCAIC (mandataire)
Environnement et développement durable (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat : description des mesures et modes opératoires mis en place pour favoriser le développement durable dans le cadre de la prestation (5 %))	5,00	5,00
Total "EDD"	5,00	5,00
Note globale (NG = P + VT + EDD)	98,19	100,00
RANG	2	1

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	Groupement conjoint solidaire : SCAIC (mandataire) / SEEB (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant) / JOUVERT (sous-traitant) SCAIC (mandataire) 140, avenue des Pins d'Alep - 30100 ALES Tél. : 04.66.25.01.96 – mail : contact@scaic.fr SIRET : 330 599 721 00058
2	PETAVIT Agence Provence 2 Rue Toussaint Fléchaire - 84510 CAUMONT SUR DURANCE Tél. : 04 78 66 61 40 – mail : be@petavit.com SIRET : 955 505 797 00261 <u>Siège social</u> : 208 avenue du 8 mai 1945 - CS 30224 - 69142 Rillieux La Pape Cedex

Lot n° 2 : Secteur Sud

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le 19/02/2026

ID : 030-200066918-20260219-2026_0034D-AU



D - Examen des offres.

■ Nombre de plis reçus

- Dans les délais : 3 (nombre)
- Hors délais : 0 (nombre)
- Excuses : 0 (nombre)

■ Liste des offres reçues

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	<p>Groupement conjoint solidaire : SEEB (mandataire) / BENOI TP (sous-traitant) / SGTP (sous-traitant) / SCAIC (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant)</p> <p>SEEB (mandataire) 576 Chemin de Feverol - 30380 SAINT CHRISTOL LES ALES Tél. : 04.66.60.74.05 – mail : seeb@seebtp.fr SIRET : 331 787 093 000 29</p>
2	<p>S.A.S. CARMINATI FRERES Camin Des Escouliès - BP N°1 - 30330 SAINT PAULT LES FONTS Tél. : 04.66.82.00.53 – mail : carminati-frerestp@wanadoo.fr SIRET : 670 201 128 00014</p>
3	<p>PETAVIT Agence Provence 2 Rue Toussaint Fléchaire - 84510 CAUMONT SUR DURANCE Tél. : 04 78 66 61 40 – mail : be@petavit.com SIRET : 955 505 797 00261</p> <p><u>Siège social</u> : 208 avenue du 8 mai 1945 - CS 30224 - 69142 Rillieux La Pape Cedex</p>

(*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

(**) Préciser l'adresse du siège social du candidat individuel ou du mandataire si elle est différente de celle de l'établissement.

■ Elimination des offres

Au vu des offres reçues, il est proposé d'éliminer les offres suivantes :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)	Motif de l'élimination(**)
2	SAS CARMINATI FRERES	<p>L'offre du candidat n°2 est jugée irrégulière selon l'article L2152-2 du code de la commande publique pour la raison suivante, malgré la demande de régularisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le BPU v2 fourni à la demande de régularisation n'a pas été complété. <p>Elle sera donc écartée selon l'article L2152-1 du code de la commande publique</p>

(*) Indiquer le numéro d'ordre d'arrivée figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1) et rappelé ci-dessus.

(**) Indiquer si l'offre est irrecevable, irrégulière, inacceptable, inappropriée ou anormalement basse.

Si une offre paraît anormalement basse, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice ne peut la rejeter que par décision motivée et après avoir demandé par écrit les précisions qu'il juge utiles et vérifié les justifications fournies (formulaires OUV6 et OUV7).

E - Analyse des offres

■ Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans le règlement de consultation ou la lettre de consultation :

Il a été procédé au jugement des offres d'après les critères suivants. Afin de donner tout son sens à la notion d'offre économiquement la plus avantageuse, il a été établi un tableau général avec le classement de chaque entreprise ou groupement d'entreprises suivant les critères de jugement ci-dessous. Chaque critère est affecté d'un coefficient de pondération.

Critères		Pondération %
Critère 1	Prix (apprécié au regard du montant total HT du devis quantitatif estimatif sur commande fictive, non fourni, servant de comparatif des offres. L'acheteur public a préétabli un devis masqué, dont les candidats ne peuvent avoir communication. Les prix unitaires de chaque offre seront appliqués aux prestations et quantités indiquées dans le devis masqué) <i>Le calcul de la note prix se fera suivant la formule : (meilleure offre de prix/prix de l'offre à noter) x coefficient de pondération du prix)</i>	50.00
Critère 2	Valeur technique - appréciée au regard du cadre de réponse technique (CRT) et détaillant obligatoirement les sous-critères	45.00
Sous-critère 1	Moyens humains et matériels de(s) l'entreprise(s) candidate(s) pour réaliser la prestation	10.00
Sous-critère 2	Méthodologie de réalisation de la prestation	20.00
Sous-critère 3	Provenance des fournitures et matériaux adaptés aux prestations à réaliser	5.00
Sous-critère 4	Gestion de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité Qualité : Démarche d'Assurance Qualité que l'entreprise envisage de mener Gestion de l'hygiène et de la sécurité pour l'ensemble du marché	10.00
Critère 3	Environnement et développement durable (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat) : description des mesures et modes opératoires mis en place pour favoriser le développement durable dans le cadre de la prestation	5.00
TOTAL		100.00

E1 - Critère n°1 : Prix des prestations

ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 2 : SECTEUR SUD	1 - SEEB (mandataire)	3 - PETAVIT
1 - Prix des prestations (pondération : 50 %)		
Montant devis 1 (coeff appliqué) du candidat HT	364 430,00 €	417 639,60 €
Montant devis 2 (coeff non appliqué) du candidat HT	384 100,00 €	418 332,00 €
Montant total candidat (HT)	748 530,00 €	835 971,60 €

Le tableau comparatif des offres financières est fourni en annexe 2.

Vérification des offres anormalement basses :

Le traitement des offres anormalement basses est précisé à l'article 8.1 du règlement de la consultation qui spécifie:

Conformément à l'article R. 2152-3 à R. 2152-5 à du Code de la Commande Publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande écrite de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

Afin d'identifier les offres anormalement basses plusieurs référentiels sont pris en compte, notamment :

- Prise en compte du prix de l'offre
- Comparaison avec les autres offres
- Comparaison avec l'estimation de l'Entité adjudicatrice
- Application d'une formule mathématique reposant sur des moyennes de prix

Dans un premier temps on établit la moyenne des offres reçues et on écarte les offres supérieures de 20% à cette moyenne. Puis on calcule la moyenne des offres restantes. Les offres inférieures de 20% à cette seconde moyenne pourront être considérées comme anormalement basses.

La grille des critères de sélection de l'offre constitue l'élément fondamental de la décision d'attribution du marché. Les propositions contenues dans l'offre sont jugées à partir des documents, informations et précisions fournis par le candidat dans son offre et ses éventuelles annexes.

Moyenne des offres des candidats	792 250,80 €
Moyenne des offres des candidats x 1,2	950 700,96 €
Moyenne des offres des candidats après avoir écarté les offres supérieures de 20% à cette moyenne	792 250,80 €
Montant à partir duquel les offres inférieures peuvent être considérées comme anormalement basses	633 800,64 €
Offres pouvant être considérées comme anormalement basses	Aucune offre ne peut être considérée comme anormalement basse

L'analyse des offres financières est la suivante :

ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 2 : SECTEUR SUD	1 - SEEB (mandataire)	3 - PETAVIT
1 - Prix des prestations (pondération : 50 %)		
Montant total devis minimum (HT)	748 530,00 €	748 530,00 €
Montant devis 1 (coeff appliqué) du candidat HT	364 430,00 €	417 639,60 €
Montant devis 2 (coeff non appliqué) du candidat HT	384 100,00 €	418 332,00 €
Montant total candidat (HT)	748 530,00 €	835 971,60 €
Total "P"	50,00	44,77

E2 - Critère n°2 : Valeur technique

L'analyse de la valeur technique est la suivante :

2 - Valeur technique (pondération : 50 points)	1 - SEEB (mandataire)	3 - PETAVI
Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels de(s) l'entreprise(s) candidate(s) pour réaliser la prestation (10 pts)	Moyens humains et matériels de Petavi décrits - Equipe nommée avec expériences, formation -et qualifications OK	Moyens humains et matériels de Petavi décrits - Equipe nommée avec expériences, formation -et qualifications OK
Sous-critère 2 : Méthodologie de réalisation de la prestation (20 pts)	Préparation : DICT et police de roulage, marquage des réseaux existants: précisés et OK Réalisation des branchements : bien décrit et correct Réfection de voirie, et remise en état: abordées Plan de recollement abordé Planning d'intervention: précisé	Préparation : DICT et police de roulage, marquage des réseaux existants: précisés et OK Réalisation des branchements : bien décrit et correct Réfection de voirie, et remise en état: abordées Plan de recollement abordé Planning d'intervention: précisé
Sous-critère 3 : Provenance des fournitures et matériaux adaptés aux prestations à réaliser (5 pts)	Provenance des matériaux indiquée et correcte Fiches techniques fournies	Provenance des matériaux indiquée et correcte Fiches techniques fournies
Sous-critère 4 : Gestion de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité Qualité : Démarche d'Assurance Qualité que l'entreprise envisage de mener Gestion de l'hygiène et de la sécurité pour l'ensemble du marché (10 pts)	Hygiène et sécurité: Mesures décrites et correctes Démarche qualité: Méthodologie bien abordée	Hygiène et sécurité: Mesures décrites et correctes Démarche qualité: Méthodologie bien abordée

2 - Valeur Technique (pondération : 45 %)	1 - SEEB (mandataire)	3 - PETAVI
Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels de(s) l'entreprise(s) candidate(s) pour réaliser la prestation (10 pts)	10,00	10,00
Sous-critère 2 : Méthodologie de réalisation de la prestation (20 pts)	20,00	20,00
Sous-critère 3 : Provenance des fournitures et matériaux adaptés aux prestations à venir (5 pts)	5,00	5,00
Sous-critère 4 : Gestion de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité Qualité : Démarche d'Assurance Qualité que l'entreprise envisage de mener Gestion de l'hygiène et de la sécurité pour l'ensemble du marché (10 pts)	10,00	10,00
Total 'VT'	45,00	45,00

E3 - Critère n°3 : Environnement et développement durable

L'analyse de la valeur environnement et développement durable est la suivante :

3 - Environnement et développement durable (pondération : 5%)	1 - SEEB (mandataire)	3 - PETAVI
Environnement et développement durable (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat : description des mesures et modes opératoires mis en place pour favoriser le développement durable dans le cadre de la prestation	Description des mesures et modes opératoires décrites	Description des mesures et modes opératoires décrites

3 - Environnement et développement durable (pondération : 5%)	1 - SEEB (mandataire)	
Environnement et développement durable (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat : description des mesures et modes opératoires mis en place pour favoriser le développement durable dans le cadre de la prestation (5 %))	5,00	5,00
Total "EDD"	5,00	5,00

E4 - Classement des offres

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note suivante :

ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 2 : SECTEUR SUD	1 - SEEB (mandataire)	3 - PETAVIT
1 - Prix des prestations (pondération : 50 %)		
Montant total devis minimum (HT)	748 530,00 €	748 530,00 €
Montant devis 1 (coeff appliqué) du candidat HT	364 430,00 €	417 639,60 €
Montant devis 2 (coeff non appliqué) du candidat HT	384 100,00 €	418 332,00 €
Montant total candidat (HT)	748 530,00 €	835 971,60 €
Total "P"	50,00	44,77
2 - Valeur Technique (pondération : 45 %)	1 - SEEB (mandataire)	3 - PETAVIT
Sous-critère 1 : Moyens humains et matériels de(s) l'entreprise(s) candidate(s) pour réaliser la prestation (10 pts)	10,00	10,00
Sous-critère 2 : Méthodologie de réalisation de la prestation (20 pts)	20,00	20,00
Sous-critère 3 : Provenance des fournitures et matériaux adaptés aux prestations à venir (5 pts)	5,00	5,00
Sous-critère 4 : Gestion de la qualité, de l'hygiène et de la sécurité Qualité : Démarche d'Assurance Qualité que l'entreprise envisage de mener Gestion de l'hygiène et de la sécurité pour l'ensemble du marché (10 pts)	10,00	10,00
Total "VT"	45,00	45,00
3 - Environnement et développement durable (pondération : 5%)	1 - SEEB (mandataire)	3 - PETAVIT
Environnement et développement durable (appréciée au regard du mémoire technique fourni par le candidat : description des mesures et modes opératoires mis en place pour favoriser le développement durable dans le cadre de la prestation (5 %))	5,00	5,00
Total "EDD"	5,00	5,00
Note globale (NG = P + VT + EDD)	100,00	94,77
RANG	1	2

Au vu de la note proposée ci-dessus à chacun des candidats dont l'offre a été examinée, il est proposé le classement des offres suivant :

N° de classement des offres examinées	Nom commercial du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	<p>Groupement conjoint solidaire : SEEB (mandataire) / BENOI TP (sous-traitant) / SGTP (sous-traitant) / SCAIC (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant)</p> <p>SEEB (mandataire) 576 Chemin de FEVEROL - 30380 SAINT CHRISTOL LES ALES Tél. : 04.66.60.74.05 – mail : seeb@seebtp.fr SIRET : 331 787 093 000 29</p>
3	<p>PETAVIT Agence Provence 2 Rue Toussaint Fléchaire - 84510 CAUMONT SUR DURANCE Tél. : 04 78 66 61 40 – mail : be@petavit.com SIRET : 955 505 797 00261</p> <p><u>Siège social</u> : 208 avenue du 8 mai 1945 - CS 30224 - 69142 Rillieux La Pape Cedex</p>

F - Proposition d'attribution

(En cas d'allotissement, préciser pour chaque lot dont les offres font l'objet du présent rapport d'analyse, son numéro et son intitulé tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre d'invitation à soumissionner ou à participer au dialogue.)

Lot n° 1 : Secteur Nord

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre au soumissionnaire suivant :
 (Indiquer ci-dessous le candidat qu'il est proposé de retenir pour le lot identifié.)

■ Identité du soumissionnaire retenu

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

Groupement conjoint solidaire : SCAIC (mandataire) / SEEB (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant) / JOUVERT (sous-traitant)

SCAIC (mandataire)

140, avenue des Pins d'Alep - 30100 ALES
 Tél. : 04.66.25.01.96 – mail : contact@scaic.fr
 SIRET : 330 599 721 00058

■ Motifs du choix de l'offre proposé

Offre économiquement la plus avantageuse au regard des trois critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Lot n° 2 : Secteur Sud

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé adjudicatrice d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre au soumissionnaire suivant :
(Indiquer ci-dessous le candidat qu'il est proposé de retenir pour le lot identifié.)

■ Identité du soumissionnaire retenu

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

Groupement conjoint solidaire : SEEB (mandataire) / BENOI TP (sous-traitant) / SGTP (sous-traitant) / SCAIC (co-traitant) / AMIANTE CEVENNES (co-traitant)

SEEB (mandataire)

576 Chemin de Feverol - 30380 SAINT CHRISTOL LES ALES

Tél. : 04.66.60.74.05 – mail : seeb@seebtp.fr

SIRET : 331 787 093 000 29

■ Motifs du choix de l'offre proposé

Offre économiquement la plus avantageuse au regard des trois critères énoncés dans le règlement de la consultation.

G - Proposition de d'abandon de la procédure

Sans objet

H - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des offres.

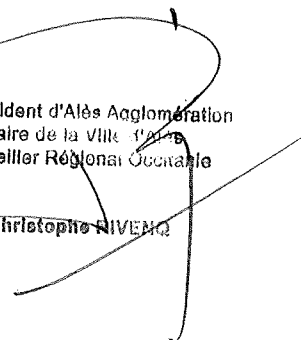
Je soussignée, Marie-Claude BERJAMIN en ma qualité de Gérante au sein de I.G.E.A.D.T INGENIEUR CONSEIL., en charge de l'analyse technique des offres au titre du présent marché, déclare, conformément aux articles L.121-4 et L.124-5 du Code général de la fonction publique, ne pas être en situation de conflit d'intérêt c'est à dire « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction de l'agent public ». Je déclare également avoir pris connaissance des articles 432-12 et 432-13 du Code de pénal.

Je confirme que si, au cours de l'exécution ou de la modification du contrat, je découvre l'existence ou l'apparition d'un tel conflit, je ferai cesser sans délai le marché susmentionné et procéderai aux modifications adéquates afin de restaurer l'indépendance attendue entre les différentes parties

A Conqueyrac, le 13 janvier 2026

Signature

Marie-Claude BERJAMIN, Gérant


Le Président d'Alès Agglomération
Maire de la ville d'Alès
Conseiller Régional Occidental
Christophe RIVERO

SARL I.G.E.A.D.T Ingénieur Conseil
Domaine de Conyrac
30170 CONQUEYRAC
Tél 04.66.30.73.22 Fax 04.66.35.73.21
SIRET 331 787 093 000 29

Date de mise à jour : 01/04/2019.

ANNEXE 1 :



ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR LA COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION
LOT N° 1 : SECTEUR NORD



ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 1 : SECTEUR NORD				Estimation MOE		3 - RETAVIT		4 - SCAIC (mandataire)	
N°	Désignation	unité	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix unitaire HT	Prix total HT
A BRANCHEMENTS PARTICULIERS									
A.1 CREATION BRANCHEMENT PARTICULIER									
A,1,1	AEP - Ø19 X 25mm	Forfait	40	1 302,00 €	52 080,00 €	1 204,00 €	48 160,00 €	1 408,00 €	56 320,00 €
A,1,2	AEP - Ø26 X 32mm	Forfait	30	1 369,00 €	41 070,00 €	1 240,00 €	37 200,00 €	1 473,00 €	44 190,00 €
A,1,3	AEP - Ø33 X 40mm	Forfait	10	1 433,00 €	14 330,00 €	1 320,00 €	13 200,00 €	1 533,00 €	15 330,00 €
A,1,4	AEP - Ø42 X 50mm	Forfait	8	1 537,00 €	12 296,00 €	1 408,00 €	11 264,00 €	1 583,00 €	12 664,00 €
A,1,5	AEP - Ø53 X 63mm	Forfait	5	1 681,00 €	8 405,00 €	1 592,00 €	7 960,00 €	1 731,00 €	8 655,00 €
A,1,6	AEP - Ø63 X 75mm	Forfait	2	2 359,00 €	4 718,00 €	1 688,00 €	3 376,00 €	2 383,00 €	4 766,00 €
A,1,7	AEP - Ø75 X 90mm	Forfait	2	2 571,00 €	5 142,00 €	1 772,00 €	3 544,00 €	2 597,00 €	5 194,00 €
A,1,8	Ø100mm	Forfait	1	3 209,00 €	3 209,00 €	1 880,00 €	1 880,00 €	3 240,00 €	3 240,00 €
A,1,9	Branchement Assainissement Ø 160	Forfait	15	2 069,00 €	31 035,00 €	1 760,00 €	26 400,00 €	2 090,00 €	31 350,00 €
A.2 PLUS-VALUE POUR LONGUEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 5 METRES (SOUS CHAUSSEE)									
A,2,1	AEP - Ø19 X 25mm	ml	100	110,00 €	11 000,00 €	140,00 €	14 000,00 €	110,00 €	11 000,00 €
A,2,2	AEP - Ø26 X 32mm	ml	70	114,00 €	7 980,00 €	152,00 €	10 640,00 €	114,00 €	7 980,00 €
A,2,3	AEP - Ø33 X 40mm	ml	30	119,00 €	3 570,00 €	169,60 €	5 088,00 €	119,00 €	3 570,00 €
A,2,4	AEP - Ø42 X 50mm	ml	10	127,00 €	1 270,00 €	188,00 €	1 880,00 €	127,00 €	1 270,00 €
A,2,5	AEP - Ø53 X 63mm	ml	5	139,00 €	695,00 €	213,60 €	1 068,00 €	139,00 €	695,00 €
A,2,6	AEP - Ø63 X 75mm	ml	2	141,00 €	282,00 €	231,20 €	462,40 €	141,00 €	282,00 €
A,2,7	AEP - Ø75 X 90mm	ml	2	155,00 €	310,00 €	241,60 €	483,20 €	155,00 €	310,00 €
A,2,8	Ø100mm	ml	1	202,00 €	202,00 €	247,20 €	247,20 €	202,00 €	202,00 €
A,2,9	Branchement Assainissement Ø 160	ml	15	170,00 €	2 550,00 €	152,00 €	2 280,00 €	170,00 €	2 550,00 €
A.3 PLUS-VALUE POUR LONGUEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 5 METRES (HORS CHAUSSEE)									
A,3,1	AEP - Ø19 X 25mm	ml	100	70,00 €	7 000,00 €	88,00 €	8 800,00 €	70,00 €	7 000,00 €
A,3,2	AEP - Ø26 X 32mm	ml	70	78,00 €	5 460,00 €	93,60 €	6 552,00 €	78,00 €	5 460,00 €
A,3,3	AEP - Ø33 X 40mm	ml	30	85,00 €	2 550,00 €	99,20 €	2 976,00 €	85,00 €	2 550,00 €
A,3,4	AEP - Ø42 X 50mm	ml	10	92,00 €	920,00 €	105,60 €	1 056,00 €	92,00 €	920,00 €
A,3,5	AEP - Ø53 X 63mm	ml	5	99,00 €	495,00 €	110,40 €	552,00 €	99,00 €	495,00 €
A,3,6	AEP - Ø63 X 75mm	ml	2	104,00 €	208,00 €	116,00 €	232,00 €	104,00 €	208,00 €
A,3,7	AEP - Ø75 X 90mm	ml	2	117,00 €	234,00 €	120,80 €	241,60 €	117,00 €	234,00 €
A,3,8	100mm	ml	1	164,00 €	164,00 €	125,60 €	125,60 €	164,00 €	164,00 €
A,3,9	Branchement Assainissement Ø 160	ml	50	141,00 €	7 050,00 €	108,00 €	5 400,00 €	141,00 €	7 050,00 €
A,4	PLUS-VALUE POUR RACCORDEMENT SUR CONDUITE AMIANTE	Forfait	2	300,00 €	600,00 €	750,00 €	1 500,00 €	100,00 €	200,00 €
A,5	TERRASSEMENT POUR POSE BRANCHEMENT	ml	30	85,00 €	2 550,00 €	152,00 €	4 560,00 €	88,00 €	2 640,00 €
A.6 PLUS-VALUE POUR PROFONDEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 1,30 METRES									
A,6		dm/ml	80	20,00 €	1 600,00 €	16,00 €	1 280,00 €	20,00 €	1 600,00 €
A.7 PLUS-VALUE POUR TERRASSEMENT EN TERRAIN ROCHEUX									
A,7		dm/ml	80	20,00 €	1 600,00 €	30,00 €	2 400,00 €	20,00 €	1 600,00 €
A.8 PLUS-VALUE POUR REMBLAIEMENTS SPECIAUX									
A,8,1	Grave ciment	dm/ml	200	13,00 €	2 600,00 €	15,00 €	3 000,00 €	13,00 €	2 600,00 €
A,8,2	Grave émulsion	dm/ml	200	15,20 €	3 040,00 €	20,00 €	4 000,00 €	16,00 €	3 200,00 €
A,8,3	Grave bitume	dm/ml	100	14,00 €	1 400,00 €	29,00 €	2 900,00 €	15,00 €	1 500,00 €
A,8,4	Grave fluide	dm/ml	10	7,00 €	70,00 €	16,00 €	160,00 €	7,00 €	70,00 €
A,9	FEUX TRICOLORES	Forfait	10	46,00 €	460,00 €	17,60 €	176,00 €	46,00 €	460,00 €
A,10	PERCEMENT DE MUR	Forfait	10	85,00 €	850,00 €	96,00 €	960,00 €	88,00 €	880,00 €
A,11	CROISEMENT D'OUVRAGES	Forfait	20	57,00 €	1 140,00 €	32,00 €	640,00 €	59,00 €	1 180,00 €
A.12 SONDAGE POUR RECHERCHE CONDUITE									
	Le 1er m³ :	m³	5	250,00 €	1 250,00 €	100,00 €	500,00 €	229,00 €	1 145,00 €
	les m³ suivants :	m³	5	150,00 €	750,00 €	84,00 €	420,00 €	185,00 €	925,00 €
A,13	RECOLEMENT BRANCHEMENT	Forfait	20	170,00 €	3 400,00 €	280,00 €	5 600,00 €	177,00 €	3 540,00 €
A,14	MOINS VALUE TRANCHEE COMMUNE	%		20%	- €	25%	- €	20%	- €
B REFECTIONS DE CHAUSSEES									
B,1	Réfection de chaussée bétonnée	m2	50	56,00 €	2 800,00 €	14,00 €	700,00 €	59,00 €	2 950,00 €
B,2	Réfection de chaussée bi couche	m2	150	36,00 €	5 400,00 €	17,80 €	2 670,00 €	38,00 €	5 700,00 €
B,3	Réfection de chaussée en enrobé à chaud	m2	50	59,00 €	2 950,00 €	40,00 €	2 000,00 €	63,00 €	3 150,00 €
B,4	Réfection de chaussée en enrobé à froid	m2	300	31,50 €	9 450,00 €	36,00 €	10 800,00 €	34,00 €	10 200,00 €
B,5	Rabotage mécanique revêtement existant	h	5	250,00 €	1 250,00 €	185,00 €	925,00 €	777,00 €	3 885,00 €
B,6	Réfection chaussée revêtu de pavés ou de dalles								
	Sur trottoir, le mètre carré sera payé (dépose/repose) :	m2	5	120,00 €	600,00 €	115,00 €	575,00 €	235,00 €	1 175,00 €
	Sur voies carrossables, le mètre carré sera payé (dépose/repose) :	m2	5	180,00 €	900,00 €	125,00 €	625,00 €	235,00 €	1 175,00 €
B,7	Réfection Béton désactivé de petite surface								
	Le forfait < ou = 2m²	Forfait	5	300,00 €	1 500,00 €	85,00 €	425,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €
C ABRIS COMPTEURS									
C,1	ABRI COMPTEUR ENTERRE	Forfait	30	150,00 €	4 500,00 €	280,00 €	8 400,00 €	5,00 €	150,00 €
C,2	ABRI COMPTEUR ENCASTRE DANS MUR	Unité	25	200,00 €	5 000,00 €	400,00 €	10 000,00 €	5,00 €	125,00 €
C,3	ABRI COMPTEUR ENCASTRE DANS ENVELOPPE BETON	Unité	10	200,00 €	2 000,00 €	440,00 €	4 400,00 €	5,00 €	50,00 €
C,4	ABRI COMPTEUR BETON DALLE FONTE	Unité	5	300,00 €	1 500,00 €	280,00 €	1 400,00 €	5,00 €	25,00 €
C,5	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 2	Unité	40	200,00 €	8 000,00 €	240,00 €	9 600,00 €	5,00 €	200,00 €
C,6	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 3	Unité	10	250,00 €	2 500,00 €	256,00 €	2 560,00 €	5,00 €	50,00 €
C,7	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 4	Unité	5	300,00 €	1 500,00 €	272,00 €	1 360,00 €	5,00 €	25,00 €
C,8	ABRI COMPTEUR TYPE M 3	Unité	2	300,00 €	600,00 €	360,00 €	720,00 €	10,00 €	20,00 €
C,9	ABRI COMPTEUR TYPE M 4	Unité	2	350,00 €	700,00 €	392,00 €	784,00 €	10,00 €	20,00 €
C,10	ABRI COMPTEUR TYPE M 5	Unité	2	400,00 €	800,00 €	448,00 €	896,00 €	10,00 €	20,00 €
C,11	ABRI COMPTEUR TYPE M 6	Unité	1	450,00 €	450,00 €	544,00 €	544,00 €	10,00 €	10,00 €
C,12	ABRI COMPTEUR TYPE M 9	Unité	1	500,00 €	500,00 €	688,00 €	688,00 €	10,00 €	10,00 €
D NATURE DES SITES									
D,1	SITE URBANISE CONTRAINT (DENSE) :	coef		1,1		1,05		1	
ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 1 : SECTEUR NORD				Estimation MOE		3 - RETAVIT		4 - SCAIC (mandataire)	
Estimation totale				Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
TOTAL				298 435,00 €	358 122,00 €	303 236,00 €	363 883,20 €	293 949,00 €	352 738,80 €



ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR LA COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION
LOT N° 1 : SECTEUR NORD



ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 1 : SECTEUR NORD				Estimation MOE		3 - PETAUIT		4 - SCAIC (mandataire)	
N°	Designation	unité	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix unitaire HT	Prix total HT
A BRANCHEMENTS PARTICULIERS									
A.1 CREATION BRANCHEMENT PARTICULIER									
A.1,1	AEP - Ø19 X 25mm	Forfait	35	1 302,00 €	45 570,00 €	1 204,00 €	42 140,00 €	1 408,00 €	49 280,00 €
A.1,2	AEP - Ø26 X 32mm	Forfait	25	1 369,00 €	34 225,00 €	1 240,00 €	31 000,00 €	1 473,00 €	36 825,00 €
A.1,3	AEP - Ø33 X 40mm	Forfait	10	1 433,00 €	14 330,00 €	1 320,00 €	13 200,00 €	1 533,00 €	15 330,00 €
A.1,4	AEP - Ø42 X 50mm	Forfait	8	1 537,00 €	12 296,00 €	1 408,00 €	11 264,00 €	1 583,00 €	12 664,00 €
A.1,5	AEP - Ø53 X 63mm	Forfait	5	1 681,00 €	8 405,00 €	1 592,00 €	7 960,00 €	1 731,00 €	8 655,00 €
A.1,6	AEP - Ø63 X 75mm	Forfait	2	2 359,00 €	4 718,00 €	1 688,00 €	3 376,00 €	2 383,00 €	4 766,00 €
A.1,7	AEP - Ø75 X 90mm	Forfait	2	2 571,00 €	5 142,00 €	1 772,00 €	3 544,00 €	2 597,00 €	5 194,00 €
A.1,8	Ø100mm	Forfait	1	3 209,00 €	3 209,00 €	1 880,00 €	1 880,00 €	3 240,00 €	3 240,00 €
A.1,9	Branchement Assainissement Ø 160	Forfait	12	2 069,00 €	24 828,00 €	1 760,00 €	21 120,00 €	2 090,00 €	25 080,00 €
A.2 PLUS-VALUE POUR LONGUEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 5 METRES (SOUS CHAUSSEE)									
A.2,1	AEP - Ø19 X 25mm	ml	100	110,00 €	11 000,00 €	140,00 €	14 000,00 €	110,00 €	11 000,00 €
A.2,2	AEP - Ø26 X 32mm	ml	70	114,00 €	7 980,00 €	152,00 €	10 640,00 €	114,00 €	7 980,00 €
A.2,3	AEP - Ø33 X 40mm	ml	30	119,00 €	3 570,00 €	169,60 €	5 088,00 €	119,00 €	3 570,00 €
A.2,4	AEP - Ø42 X 50mm	ml	10	127,00 €	1 270,00 €	188,00 €	1 880,00 €	127,00 €	1 270,00 €
A.2,5	AEP - Ø53 X 63mm	ml	5	139,00 €	695,00 €	213,60 €	1 068,00 €	139,00 €	695,00 €
A.2,6	AEP - Ø63 X 75mm	ml	2	141,00 €	282,00 €	231,20 €	462,40 €	141,00 €	282,00 €
A.2,7	AEP - Ø75 X 90mm	ml	2	155,00 €	310,00 €	241,60 €	483,20 €	155,00 €	310,00 €
A.2,8	Ø100mm	ml	1	202,00 €	202,00 €	247,20 €	247,20 €	202,00 €	202,00 €
A.2,9	Branchement Assainissement Ø 160	ml	15	170,00 €	2 550,00 €	152,00 €	2 280,00 €	170,00 €	2 550,00 €
A.3 PLUS-VALUE POUR LONGUEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 5 METRES (HORS CHAUSSEE)									
A.3,1	AEP - Ø19 X 25mm	ml	100	70,00 €	7 000,00 €	88,00 €	8 800,00 €	70,00 €	7 000,00 €
A.3,2	AEP - Ø26 X 32mm	ml	70	78,00 €	5 460,00 €	93,60 €	6 552,00 €	78,00 €	5 460,00 €
A.3,3	AEP - Ø33 X 40mm	ml	30	85,00 €	2 550,00 €	99,20 €	2 976,00 €	85,00 €	2 550,00 €
A.3,4	AEP - Ø42 X 50mm	ml	10	92,00 €	920,00 €	105,60 €	1 056,00 €	92,00 €	920,00 €
A.3,5	AEP - Ø53 X 63mm	ml	5	99,00 €	495,00 €	110,40 €	552,00 €	99,00 €	495,00 €
A.3,6	AEP - Ø63 X 75mm	ml	2	104,00 €	208,00 €	116,00 €	232,00 €	104,00 €	208,00 €
A.3,7	AEP - Ø75 X 90mm	ml	2	117,00 €	234,00 €	120,80 €	241,60 €	117,00 €	234,00 €
A.3,8	Ø100mm	ml	1	164,00 €	164,00 €	125,60 €	125,60 €	164,00 €	164,00 €
A.3,9	Branchement Assainissement Ø 160	ml	50	141,00 €	7 050,00 €	108,00 €	5 400,00 €	141,00 €	7 050,00 €
A.4 PLUS-VALUE POUR RACCORDEMENT SUR CONDUITE AMIANTE									
A.4	TERRASSEMENT POUR POSE BRANCHEMENT	Forfait	2	300,00 €	600,00 €	750,00 €	1 500,00 €	10,00 €	20,00 €
A.5 PLUS-VALUE POUR PROFONDEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 1,30 METRES									
A.5	TERRASSEMENT POUR POSE BRANCHEMENT	ml	30	85,00 €	2 550,00 €	152,00 €	4 560,00 €	88,00 €	2 640,00 €
A.6 PLUS-VALUE POUR PROFONDEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 1,30 METRES									
A.6	PLUS-VALUE POUR TERRASSEMENT EN TERRAIN ROCHEUX	dm/ml	80	20,00 €	1 600,00 €	16,00 €	1 280,00 €	20,00 €	1 600,00 €
A.7 PLUS-VALUE POUR TERRASSEMENT EN TERRAIN ROCHEUX									
A.7	PLUS-VALUE POUR TERRASSEMENT EN TERRAIN ROCHEUX	dm/ml	80	20,00 €	1 600,00 €	30,00 €	2 400,00 €	20,00 €	1 600,00 €
A.8 PLUS-VALUE POUR REMBLAISMENTS SPECIAUX									
A.8,1	Grave ciment	dm/ml	200	13,00 €	2 600,00 €	15,00 €	3 000,00 €	13,00 €	2 600,00 €
A.8,2	Grave émulsion	dm/ml	200	15,20 €	3 040,00 €	20,00 €	4 000,00 €	16,00 €	3 200,00 €
A.8,3	Grave bitume	dm/ml	100	14,00 €	1 400,00 €	29,00 €	2 900,00 €	15,00 €	1 500,00 €
A.8,4	Grave fluide	dm/ml	10	7,00 €	70,00 €	16,00 €	160,00 €	7,00 €	70,00 €
A.9	FEUX TRICOLORES	Forfait	10	46,00 €	460,00 €	17,60 €	176,00 €	46,00 €	460,00 €
A.10	PERCEMENT DE MUR	Forfait	10	85,00 €	850,00 €	96,00 €	960,00 €	88,00 €	880,00 €
A.11	CROISEMENT D'OUVRAGES	Forfait	20	57,00 €	1 140,00 €	32,00 €	640,00 €	59,00 €	1 180,00 €
A.12 SONDAGE POUR RECHERCHE CONDUITE									
	Le 1er m ³ :	m ³	5	250,00 €	1 250,00 €	100,00 €	500,00 €	229,00 €	1 145,00 €
	les m ³ suivants :	m ³	5	150,00 €	750,00 €	84,00 €	420,00 €	185,00 €	925,00 €
A.13	RECOLEMENT BRANCHEMENT	Forfait	35	170,00 €	5 950,00 €	280,00 €	9 800,00 €	177,00 €	6 195,00 €
A.14	MOINS VALUE TRANCHE COMMUNE	%		20%	- €	25%	- €	20%	- €
B REFECTIONS DE CHAUSSEES									
B.1	Réfection de chaussée bétonnée	m2	50	56,00 €	2 800,00 €	14,00 €	700,00 €	59,00 €	2 950,00 €
B.2	Réfection de chaussée bi couche	m2	150	36,00 €	5 400,00 €	17,80 €	2 670,00 €	38,00 €	5 700,00 €
B.3	Réfection de chaussée en enrobé à chaud	m2	50	59,00 €	2 950,00 €	40,00 €	2 000,00 €	63,00 €	3 150,00 €
B.4	Réfection de chaussée en enrobé à froid	m2	300	31,50 €	9 450,00 €	36,00 €	10 800,00 €	34,00 €	10 200,00 €
B.5	Rabotage mécanique revêtement existant	h	5	250,00 €	1 250,00 €	185,00 €	925,00 €	777,00 €	3 885,00 €
B.6	Réfection chaussée revêue de pavés ou de dalles								
	Sur trottoir, le mètre carré sera payé (dépose/repose) :	m2	5	120,00 €	600,00 €	115,00 €	575,00 €	235,00 €	1 175,00 €
	Sur voies carrossables, le mètre carré sera payé (dépose/repose) :	m2	5	180,00 €	900,00 €	125,00 €	625,00 €	235,00 €	1 175,00 €
B.7	Réfection Béton désactivé de petite surface								
	Le forfait < ou = 2m ²	Forfait	5	300,00 €	1 500,00 €	85,00 €	425,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €
C ABRIS COMPTEURS									
C.1	ABRI COMPTEUR ENTERRE	Forfait	20	150,00 €	3 000,00 €	280,00 €	5 600,00 €	5,00 €	100,00 €
C.2	ABRI COMPTEUR ENCASTRE DANS MUR	Unité	10	200,00 €	2 000,00 €	400,00 €	4 000,00 €	5,00 €	50,00 €
C.3	ABRI COMPTEUR ENCASTRE DANS ENVELOPPE BETON	Unité	5	200,00 €	1 000,00 €	440,00 €	2 200,00 €	5,00 €	25,00 €
C.4	ABRI COMPTEUR BETON DALLE FONTE	Unité	5	300,00 €	1 500,00 €	280,00 €	1 400,00 €	5,00 €	25,00 €
C.5	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 2	Unité	20	200,00 €	4 000,00 €	240,00 €	4 800,00 €	5,00 €	100,00 €
C.6	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 3	Unité	10	250,00 €	2 500,00 €	256,00 €	2 560,00 €	5,00 €	50,00 €
C.7	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 4	Unité	5	300,00 €	1 500,00 €	272,00 €	1 360,00 €	5,00 €	25,00 €
C.8	ABRI COMPTEUR TYPE M 3	Unité	2	300,00 €	600,00 €	360,00 €	720,00 €	10,00 €	20,00 €
C.9	ABRI COMPTEUR TYPE M 4	Unité	2	350,00 €	700,00 €	392,00 €	784,00 €	10,00 €	20,00 €
C.10	ABRI COMPTEUR TYPE M 5	Unité	2	400,00 €	800,00 €	448,00 €	896,00 €	10,00 €	20,00 €
C.11	ABRI COMPTEUR TYPE M 6	Unité	1	450,00 €	450,00 €	544,00 €	544,00 €	10,00 €	10,00 €
C.12	ABRI COMPTEUR TYPE M 9	Unité	1	500,00 €	500,00 €	688,00 €	688,00 €	10,00 €	10,00 €
D NATURE DES SITES									
D.1	SITE URBANISE CONTRAINT (DENSE) :	coef		1,1		1,05		1	
ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 1 : SECTEUR NORD				Estimation MOE		3 - PETAUIT		4 - SCAIC (mandataire)	
Estimation totale				Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
TOTAL				299 115,30 €	358 938,36 €	287 842,80 €	345 411,36 €	275 679,00 €	330 814,80 €



ANNEXE 2 :

ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 2 - SECTEUR SUD				Estimation MOE		1 - SEEB (mandataire)		3 - RETAVIT	
N°	Description	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix unitaire HT	Prix total HT
A	BRANCHEMENTS PARTICULIERS								
A.1	CREATION BRANCHEMENT PARTICULIER								
A.1,1	AEP - Ø19 X 25mm	Forfait	60	1 302,00 €	78 120,00 €	1 408,00 €	84 480,00 €	1 204,00 €	72 240,00 €
A.1,2	AEP - Ø26 X 32mm	Forfait	40	1 369,00 €	54 760,00 €	1 473,00 €	58 920,00 €	1 240,00 €	49 600,00 €
A.1,3	AEP - Ø33 X 40mm	Forfait	20	1 433,00 €	28 660,00 €	1 533,00 €	30 660,00 €	1 320,00 €	26 400,00 €
A.1,4	AEP - Ø42 X 50mm	Forfait	10	1 537,00 €	15 370,00 €	1 583,00 €	15 830,00 €	1 408,00 €	14 080,00 €
A.1,5	AEP - Ø53 X 63mm	Forfait	5	1 681,00 €	8 405,00 €	1 731,00 €	8 655,00 €	1 592,00 €	7 960,00 €
A.1,6	AEP - Ø63 X 75mm	Forfait	2	2 359,00 €	4 718,00 €	2 383,00 €	4 766,00 €	1 688,00 €	3 376,00 €
A.1,7	AEP - Ø75 X 90mm	Forfait	2	2 571,00 €	5 142,00 €	2 597,00 €	5 194,00 €	1 772,00 €	3 544,00 €
A.1,8	Ø100mm	Forfait	1	3 209,00 €	3 209,00 €	3 240,00 €	3 240,00 €	1 880,00 €	1 880,00 €
A.1,9	Branchement Assainissement Ø 160	Forfait	15	2 069,00 €	31 035,00 €	2 090,00 €	31 350,00 €	1 760,00 €	26 400,00 €
A.2	PLUS-VALUE POUR LONGUEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 5 METRES (SOUS CHAUSSEE)								
A.2,1	AEP - Ø19 X 25mm	ml	120	110,00 €	13 200,00 €	110,00 €	13 200,00 €	140,00 €	16 800,00 €
A.2,2	AEP - Ø26 X 32mm	ml	70	114,00 €	7 980,00 €	114,00 €	7 980,00 €	152,00 €	10 640,00 €
A.2,3	AEP - Ø33 X 40mm	ml	30	119,00 €	3 570,00 €	119,00 €	3 570,00 €	169,00 €	5 088,00 €
A.2,4	AEP - Ø42 X 50mm	ml	10	127,00 €	1 270,00 €	127,00 €	1 270,00 €	188,00 €	1 880,00 €
A.2,5	AEP - Ø53 X 63mm	ml	5	139,00 €	695,00 €	139,00 €	695,00 €	213,00 €	1 068,00 €
A.2,6	AEP - Ø63 X 75mm	ml	2	141,00 €	282,00 €	141,00 €	282,00 €	231,20 €	462,40 €
A.2,7	AEP - Ø75 X 90mm	ml	2	155,00 €	310,00 €	155,00 €	310,00 €	241,60 €	483,20 €
A.2,8	Ø100mm	ml	1	202,00 €	202,00 €	202,00 €	202,00 €	247,20 €	247,20 €
A.2,9	Branchement Assainissement Ø 160	ml	15	170,00 €	2 550,00 €	170,00 €	2 550,00 €	152,00 €	2 280,00 €
A.3	PLUS-VALUE POUR LONGUEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 5 METRES (HORS CHAUSSEE)								
A.3,1	AEP - Ø19 X 25mm	ml	100	70,00 €	7 000,00 €	70,00 €	7 000,00 €	88,00 €	8 800,00 €
A.3,2	AEP - Ø26 X 32mm	ml	70	78,00 €	5 460,00 €	78,00 €	5 460,00 €	93,60 €	6 552,00 €
A.3,3	AEP - Ø33 X 40mm	ml	30	85,00 €	2 550,00 €	85,00 €	2 550,00 €	99,20 €	2 976,00 €
A.3,4	AEP - Ø42 X 50mm	ml	10	92,00 €	920,00 €	92,00 €	920,00 €	105,60 €	1 056,00 €
A.3,5	AEP - Ø53 X 63mm	ml	5	99,00 €	495,00 €	99,00 €	495,00 €	110,40 €	552,00 €
A.3,6	AEP - Ø63 X 75mm	ml	2	104,00 €	208,00 €	104,00 €	208,00 €	116,00 €	232,00 €
A.3,7	AEP - Ø75 X 90mm	ml	2	117,00 €	234,00 €	117,00 €	234,00 €	120,80 €	241,60 €
A.3,8	100mm	ml	1	164,00 €	164,00 €	164,00 €	164,00 €	125,60 €	125,60 €
A.3,9	Branchement Assainissement Ø 160	ml	50	141,00 €	7 050,00 €	141,00 €	7 050,00 €	108,00 €	5 400,00 €
A.4	PLUS-VALUE POUR RACCORDEMENT SUR CONDUITE AMIANTE	Forfait	10	300,00 €	3 000,00 €	10,00 €	100,00 €	750,00 €	7 500,00 €
A.5	TERRASSEMENT POUR POSE BRANCHEMENT	ml	30	85,00 €	2 550,00 €	88,00 €	2 640,00 €	152,00 €	4 560,00 €
A.6	PLUS-VALUE POUR PROFONDEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 1,30 METRES	dm/ml	80	20,00 €	1 600,00 €	20,00 €	1 600,00 €	16,00 €	1 280,00 €
A.7	PLUS-VALUE POUR TERRASSEMENT EN TERRAIN ROCHEUX	dm/ml	80	20,00 €	1 600,00 €	20,00 €	1 600,00 €	30,00 €	2 400,00 €
A.8	PLUE VALUE POUR REMBLAEMENTS SPECIAUX								
A.8,1	Grave ciment	dm/ml	300	13,00 €	3 900,00 €	13,00 €	3 900,00 €	15,00 €	4 500,00 €
A.8,2	Grave émulsion	dm/ml	300	15,20 €	4 560,00 €	16,00 €	4 800,00 €	20,00 €	6 000,00 €
A.8,3	Grave bitume	dm/ml	100	14,00 €	1 400,00 €	15,00 €	1 500,00 €	29,00 €	2 900,00 €
A.8,4	Grave fluide	dm/ml	10	7,00 €	70,00 €	7,00 €	70,00 €	16,00 €	160,00 €
A.9	FEUX TRICOLORES	Forfait	10	46,00 €	460,00 €	46,00 €	460,00 €	17,60 €	176,00 €
A.10	PERCEMENT DE MUR	Forfait	10	85,00 €	850,00 €	88,00 €	880,00 €	96,00 €	960,00 €
A.11	CROISEMENT D'OUVRAGES	Forfait	20	57,00 €	1 140,00 €	59,00 €	1 180,00 €	32,00 €	640,00 €
A.12	SONDAGE POUR RECHERCHE CONDUITE								
	Le 1er m ³ :	m ³	5	250,00 €	1 250,00 €	229,00 €	1 145,00 €	100,00 €	500,00 €
	les m ³ suivants :	m ³	5	150,00 €	750,00 €	185,00 €	925,00 €	84,00 €	420,00 €
A.13	RECOLEMENT BRANCHEMENT	Forfait	40	170,00 €	6 800,00 €	177,00 €	7 080,00 €	280,00 €	11 200,00 €
A.14	MOINS VALUE TRANCHEE COMMUNE	%		20%	- €	20%	- €	25%	- €
B	REFECTIONS DE CHAUSSEES								
B.1	Réfection de chaussée bétonnée	m2	50	56,00 €	2 800,00 €	59,00 €	2 950,00 €	14,00 €	700,00 €
B.2	Réfection de chaussée bi couche	m2	150	36,00 €	5 400,00 €	38,00 €	5 700,00 €	17,80 €	2 670,00 €
B.3	Réfection de chaussée en enrobé à chaud	m2	50	59,00 €	2 950,00 €	63,00 €	3 150,00 €	40,00 €	2 000,00 €
B.4	Réfection de chaussée en enrobé à froid	m2	300	31,50 €	9 450,00 €	34,00 €	10 200,00 €	36,00 €	10 800,00 €
B.5	Rabotage mécanique revêtement existant	h	5	250,00 €	1 250,00 €	250,00 €	1 250,00 €	185,00 €	925,00 €
B.6	Réfection chaussée revêtu de pavés ou de dalles								
	Sur trottoir, le mètre carré sera payé (dépose/repose) :	m2	5	120,00 €	600,00 €	235,00 €	1 175,00 €	115,00 €	575,00 €
	Sur voies carrossables, le mètre carré sera payé (dépose/repose) :	m2	5	180,00 €	900,00 €	235,00 €	1 175,00 €	125,00 €	625,00 €
B.7	Réfection Béton désactivé de petite surface								
	Le forfait < ou = 2m ²	Forfait	5	300,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €	85,00 €	425,00 €
C	ABRIS COMPTEURS								
C.1	ABRI COMPTEUR ENTERRE	Forfait	50	150,00 €	7 500,00 €	5,00 €	250,00 €	280,00 €	14 000,00 €
C.2	ABRI COMPTEUR ENCASTRE DANS MUR	Unité	30	200,00 €	6 000,00 €	5,00 €	150,00 €	400,00 €	12 000,00 €
C.3	ABRI COMPTEUR ENCASTRE DANS ENVELOPPE BETON	Unité	30	200,00 €	6 000,00 €	5,00 €	150,00 €	440,00 €	13 200,00 €
C.4	ABRI COMPTEUR BETON DALLE FONTE	Unité	10	300,00 €	3 000,00 €	5,00 €	50,00 €	280,00 €	2 800,00 €
C.5	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 2	Unité	50	200,00 €	10 000,00 €	5,00 €	250,00 €	240,00 €	12 000,00 €
C.6	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 3	Unité	20	250,00 €	5 000,00 €	5,00 €	100,00 €	256,00 €	5 120,00 €
C.7	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 4	Unité	10	300,00 €	3 000,00 €	5,00 €	50,00 €	272,00 €	2 720,00 €
C.8	ABRI COMPTEUR TYPE M 3	Unité	2	300,00 €	600,00 €	10,00 €	20,00 €	360,00 €	720,00 €
C.9	ABRI COMPTEUR TYPE M 4	Unité	2	350,00 €	700,00 €	10,00 €	20,00 €	392,00 €	784,00 €
C.10	ABRI COMPTEUR TYPE M 5	Unité	2	400,00 €	800,00 €	10,00 €	20,00 €	448,00 €	896,00 €
C.11	ABRI COMPTEUR TYPE M 6	Unité	1	450,00 €	450,00 €	10,00 €	10,00 €	544,00 €	544,00 €
C.12	ABRI COMPTEUR TYPE M 9	Unité	1	500,00 €	500,00 €	10,00 €	10,00 €	688,00 €	688,00 €
D	NATURE DES SITES								
D.1	SITE URBANISE CONTRAINT (DENSE) :	coef		1,1		1		1,05	
ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 2 - SECTEUR SUD				Estimation MOE		1 - SEEB (mandataire)		3 - RETAVIT	
Estimation totale				Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
TOTAL				420 077,90 €	504 093,48 €	364 430,00 €	437 316,00 €	417 639,60 €	501 167,52 €



ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT POUR LA COMMUNAUTE ALES AGGLOMERATION
LOT N° 2 : SECTEUR SUD



ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 2 : SECTEUR SUD				Estimation MOE		1 - SEEB (mandataire)		3 - PETAVIT	
N°	Désignation	unité	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix unitaire HT	Prix total HT
A BRANCHEMENTS PARTICULIERS									
A,1	CREATION BRANCHEMENT PARTICULIER								
A,1,1	AEP - Ø19 X 25mm	Forfait	80	1 302,00 €	104 160,00 €	1 408,00 €	112 640,00 €	1 204,00 €	96 320,00 €
A,1,2	AEP - Ø26 X 32mm	Forfait	40	1 369,00 €	54 760,00 €	1 473,00 €	58 920,00 €	1 240,00 €	49 600,00 €
A,1,3	AEP - Ø33 X 40mm	Forfait	20	1 433,00 €	28 660,00 €	1 533,00 €	30 660,00 €	1 320,00 €	26 400,00 €
A,1,4	AEP - Ø42 X 50mm	Forfait	10	1 537,00 €	15 370,00 €	1 583,00 €	15 830,00 €	1 408,00 €	14 080,00 €
A,1,5	AEP - Ø53 X 63mm	Forfait	5	1 681,00 €	8 405,00 €	1 731,00 €	8 655,00 €	1 592,00 €	7 960,00 €
A,1,6	AEP - Ø63 X 75mm	Forfait	2	2 359,00 €	4 718,00 €	2 383,00 €	4 766,00 €	1 688,00 €	3 376,00 €
A,1,7	AEP - Ø75 X 90mm	Forfait	2	2 571,00 €	5 142,00 €	2 597,00 €	5 194,00 €	1 772,00 €	3 544,00 €
A,1,8	Ø100mm	Forfait	1	3 209,00 €	3 209,00 €	3 240,00 €	3 240,00 €	1 880,00 €	1 880,00 €
A,1,9	Branchement Assainissement Ø 160	Forfait	15	2 069,00 €	31 035,00 €	2 090,00 €	31 350,00 €	1 760,00 €	26 400,00 €
A,2 PLUS-VALUE POUR LONGUEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 5 METRES (SOUS CHAUSSEE)									
A,2,1	AEP - Ø19 X 25mm	ml	100	110,00 €	11 000,00 €	110,00 €	11 000,00 €	140,00 €	14 000,00 €
A,2,2	AEP - Ø26 X 32mm	ml	70	114,00 €	7 980,00 €	114,00 €	7 980,00 €	152,00 €	10 640,00 €
A,2,3	AEP - Ø33 X 40mm	ml	30	119,00 €	3 570,00 €	119,00 €	3 570,00 €	169,60 €	5 088,00 €
A,2,4	AEP - Ø42 X 50mm	ml	10	127,00 €	1 270,00 €	127,00 €	1 270,00 €	188,00 €	1 880,00 €
A,2,5	AEP - Ø53 X 63mm	ml	5	139,00 €	695,00 €	139,00 €	695,00 €	213,60 €	1 068,00 €
A,2,6	AEP - Ø63 X 75mm	ml	2	141,00 €	282,00 €	141,00 €	282,00 €	231,20 €	462,40 €
A,2,7	AEP - Ø75 X 90mm	ml	2	155,00 €	310,00 €	155,00 €	310,00 €	241,60 €	483,20 €
A,2,8	Ø100mm	ml	1	202,00 €	202,00 €	202,00 €	202,00 €	247,20 €	247,20 €
A,2,9	Branchement Assainissement Ø 160	ml	15	170,00 €	2 550,00 €	170,00 €	2 550,00 €	152,00 €	2 280,00 €
A,3 PLUS-VALUE POUR LONGUEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 5 METRES (HORS CHAUSSEE)									
A,3,1	AEP - Ø19 X 25mm	ml	100	70,00 €	7 000,00 €	70,00 €	7 000,00 €	88,00 €	8 800,00 €
A,3,2	AEP - Ø26 X 32mm	ml	70	78,00 €	5 460,00 €	78,00 €	5 460,00 €	93,60 €	6 552,00 €
A,3,3	AEP - Ø33 X 40mm	ml	30	85,00 €	2 550,00 €	85,00 €	2 550,00 €	99,20 €	2 976,00 €
A,3,4	AEP - Ø42 X 50mm	ml	10	92,00 €	920,00 €	92,00 €	920,00 €	105,60 €	1 056,00 €
A,3,5	AEP - Ø53 X 63mm	ml	5	99,00 €	495,00 €	99,00 €	495,00 €	110,40 €	552,00 €
A,3,6	AEP - Ø63 X 75mm	ml	2	104,00 €	208,00 €	104,00 €	208,00 €	116,00 €	232,00 €
A,3,7	AEP - Ø75 X 90mm	ml	2	117,00 €	234,00 €	117,00 €	234,00 €	120,80 €	241,60 €
A,3,8	100mm	ml	1	164,00 €	164,00 €	164,00 €	164,00 €	125,60 €	125,60 €
A,3,9	Branchement Assainissement Ø 160	ml	50	141,00 €	7 050,00 €	141,00 €	7 050,00 €	108,00 €	5 400,00 €
A,4	PLUS-VALUE POUR RACCORDEMENT SUR CONDUITE AMIANTE	Forfait	10	300,00 €	3 000,00 €	10,00 €	100,00 €	750,00 €	7 500,00 €
A,5	TERRASSEMENT POUR POSE BRANCHEMENT PLUS-VALUE POUR PROFONDEUR DE BRANCHEMENT SUPERIEURE A 1,30 METRES	ml	30	85,00 €	2 550,00 €	88,00 €	2 640,00 €	152,00 €	4 560,00 €
A,6	PLUS-VALUE POUR TERRASSEMENT EN TERRAIN ROCHEUX	dm/ml	80	20,00 €	1 600,00 €	20,00 €	1 600,00 €	16,00 €	1 280,00 €
A,7	PLUS-VALUE POUR TERRASSEMENT EN TERRAIN ROCHEUX	dm/mi	80	20,00 €	1 600,00 €	20,00 €	1 600,00 €	30,00 €	2 400,00 €
A,8 PLUE VALUE POUR REMBLAIEMENTS SPECIAUX									
A,8,1	Grave ciment	dm/ml	200	13,00 €	2 600,00 €	13,00 €	2 600,00 €	15,00 €	3 000,00 €
A,8,2	Grave émulsion	dm/ml	200	15,20 €	3 040,00 €	16,00 €	3 200,00 €	20,00 €	4 000,00 €
A,8,3	Grave bitume	dm/ml	100	14,00 €	1 400,00 €	15,00 €	1 500,00 €	29,00 €	2 900,00 €
A,8,4	Grave fluide	dm/ml	10	7,00 €	70,00 €	7,00 €	70,00 €	16,00 €	160,00 €
A,9	FEUX TRICOLORES	Forfait	10	46,00 €	460,00 €	46,00 €	460,00 €	17,60 €	176,00 €
A,10	PERCEMENT DE MUR	Forfait	10	85,00 €	850,00 €	88,00 €	880,00 €	96,00 €	960,00 €
A,11	CROISEMENT D'OUVRAGES	Forfait	20	57,00 €	1 140,00 €	59,00 €	1 180,00 €	32,00 €	640,00 €
A,12 SONDAGE POUR RECHERCHE CONDUITE									
	le 1er m³ :	m³	5	250,00 €	1 250,00 €	229,00 €	1 145,00 €	100,00 €	500,00 €
	les m³ suivants :	m³	5	150,00 €	750,00 €	185,00 €	925,00 €	84,00 €	420,00 €
A,13	RECOLEMENT BRANCHEMENT	Forfait	20	170,00 €	3 400,00 €	177,00 €	3 540,00 €	280,00 €	5 600,00 €
A,14	MOINS VALUE TRANCHEE COMMUNE	%		20%	- €	20%	- €	25%	- €
B REFECTIONS DE CHAUSSEES									
B,1	Réfection de chaussée bétonnée	m2	50	56,00 €	2 800,00 €	59,00 €	2 950,00 €	14,00 €	700,00 €
B,2	Réfection de chaussée bi couche	m2	150	36,00 €	5 400,00 €	38,00 €	5 700,00 €	17,80 €	2 670,00 €
B,3	Réfection de chaussée en enrobé à chaud	m2	50	59,00 €	2 950,00 €	63,00 €	3 150,00 €	40,00 €	2 000,00 €
B,4	Réfection de chaussée en enrobé à froid	m2	300	31,50 €	9 450,00 €	34,00 €	10 200,00 €	36,00 €	10 800,00 €
B,5	Rabotage mécanique revêtement existant	h	5	250,00 €	1 250,00 €	777,00 €	3 885,00 €	185,00 €	925,00 €
B,6	Réfection chaussée revêue de pavés ou de dalles								
	Sur trottoir, le mètre carré sera payé (dépose/repose) :	m2	5	120,00 €	600,00 €	235,00 €	1 175,00 €	115,00 €	575,00 €
	Sur voies carrossables, le mètre carré sera payé (dépose/repose) :	m2	5	180,00 €	900,00 €	235,00 €	1 175,00 €	125,00 €	625,00 €
B,7	Réfection Béton désactivé de petite surface								
	Le forfait < ou = 2m²	Forfait	5	300,00 €	1 500,00 €	2 000,00 €	10 000,00 €	85,00 €	425,00 €
C ABRIS COMPTEURS									
C,1	ABRI COMPTEUR ENTERRE	Forfait	80	150,00 €	12 000,00 €	5,00 €	400,00 €	280,00 €	22 400,00 €
C,2	ABRI COMPTEUR ENCASTRE DANS MUR	Unité	30	200,00 €	6 000,00 €	5,00 €	150,00 €	400,00 €	12 000,00 €
C,3	ABRI COMPTEUR ENCASTRE DANS ENVELOPPE BETON	Unité	30	200,00 €	6 000,00 €	5,00 €	150,00 €	440,00 €	13 200,00 €
C,4	ABRI COMPTEUR BETON DALLE FONTE	Unité	10	300,00 €	3 000,00 €	5,00 €	50,00 €	280,00 €	2 800,00 €
C,5	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 2	Unité	50	200,00 €	10 000,00 €	5,00 €	250,00 €	240,00 €	12 000,00 €
C,6	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 3	Unité	20	250,00 €	5 000,00 €	5,00 €	100,00 €	256,00 €	5 120,00 €
C,7	ABRI COMPTEUR TYPE Isolazur 4	Unité	10	300,00 €	3 000,00 €	5,00 €	50,00 €	272,00 €	2 720,00 €
C,8	ABRI COMPTEUR TYPE M 3	Unité	2	300,00 €	600,00 €	10,00 €	20,00 €	360,00 €	720,00 €
C,9	ABRI COMPTEUR TYPE M 4	Unité	2	350,00 €	700,00 €	10,00 €	20,00 €	392,00 €	784,00 €
C,10	ABRI COMPTEUR TYPE M 5	Unité	2	400,00 €	800,00 €	10,00 €	20,00 €	448,00 €	896,00 €
C,11	ABRI COMPTEUR TYPE M 6	Unité	1	450,00 €	450,00 €	10,00 €	10,00 €	544,00 €	544,00 €
C,12	ABRI COMPTEUR TYPE M 9	Unité	1	500,00 €	500,00 €	10,00 €	10,00 €	688,00 €	688,00 €
D NATURE DES SITES									
D,1	SITE URBANISE CONTRAINT (DENSE) :	coef		1,1		1		1,05	
ACCORD CADRE MONO-ATTRIBUTAIRE A BONS DE COMMANDE TRAVAUX DE CREATION DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT LOT N° 2 : SECTEUR SUD				Estimation MOE		1 - SEEB (mandataire)		3 - PETAVIT	
Estimation totale				Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC	Montant HT	Montant TTC
TOTAL				404 009,00 €	484 810,80 €	384 100,00 €	460 920,00 €	418 332,00 €	501 998,40 €